



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

En hommage à un bénévole d'exception

**La Fondation du Collège Lionel-Groulx crée un fonds dédié de
100 000 \$**

Sainte-Thérèse, 28 janvier 2026. — La Fondation du Collège Lionel-Groulx est heureuse d'annoncer la création d'un fonds dédié de 100 000 \$, qui permettra d'attribuer deux bourses commémoratives en l'honneur d'un de ses bénévoles piliers, Roland Taillefer.

Décédé en 2024, Roland Taillefer était un bénévole d'une intégrité et d'une générosité hors pair. Comptable de profession, il a occupé le poste de trésorier au sein du conseil d'administration pendant de nombreuses années.

« Pour la Fondation, il était naturel d'honorer sa mémoire pour marquer son engagement et son dévouement pour la mission de notre organisme. Le faire en soutenant la persévérance étudiante dans le domaine qui lui était cher, l'administration, donne un sens profond à cet hommage », mentionne Paul Paré, président de la Fondation.

Bourses de persévérance Roland-Taillefer

Le fonds nouvellement constitué permet de créer deux bourses annuelles qui s'ajoutent à une bourse existante. La bourse de persévérance Roland-Taillefer de 3 000 \$, destinée aux finissants et finissantes d'un programme technique en administration du Collège Lionel-Groulx, vise à récompenser la

persévérance et la performance. Les personnes qui terminent une AEC en comptabilité et en gestion pourront soumettre leur candidature à une bourse de 2 000 \$.

« Comme institution d'enseignement supérieur, notre rôle consiste à accompagner notre population étudiante jusqu'à l'obtention du diplôme. En reconnaissant la persévérance par l'entremise d'une bourse dédiée, nous soulignons une valeur centrale à la réussite, tout en honorant l'engagement exceptionnel incarné par M. Taillefer », affirme Philippe Nasr, directeur général du Collège Lionel-Groulx.

Elles s'ajoutent par ailleurs à la bourse existante de 1 000 \$ remise à une personne finissante inscrite au Collège Lionel-Groulx. Celle-ci est offerte de sa première année d'études à la fin de ses études universitaires, jusqu'à concurrence de 5 ans.

Pour consulter les critères d'admission de ces bourses, visitez le fondation.clg.qc.ca. La date limite pour soumettre sa candidature à une bourse dédiée aux programmes en administration est le 1^{er} mars 2026.

-30-

Source : Jocelyne Roch

Directrice générale | Fondation du Collège Lionel-Groulx

(450) 430-3120 poste 2259